

Une association de commerçants est un relais naturel et un partenaire privilégié de part les acteurs qui la composent.

Les commerçants font partie intégrante du débat sur la ville et la ruralité : par les services rendus, l'animation créée, les liens sociaux et l'attractivité qu'elles suscitent, les activités marchandes et de services sont des composantes majeures de l'environnement urbain et rural qu'elles contribuent à structurer. Le commerce contribue à l'aménagement des territoires et aux équilibres.

Les associations de commerçants ont donc un double rôle :

- Etre une force d'actions pour attirer et fidéliser les consommateurs, pour développer l'activité commerciale (animations, carte de fidélité, catalogue, guide des commerces, point informations, ...).
- Etre une force de propositions pour une meilleure adaptation de l'environnement du commerce (accessibilité, stationnement, plan de circulation, voirie, aménagement urbain, sécurité, ...).

Pour cela elles doivent être une structure organisée pour :

- Construire une dynamique de l'espace marchand.
- Aider les entreprises à accroître leurs performances et leur compétitivité.
- Améliorer l'offre commerciale et développer les services à la clientèle.
- Animer et communiquer pour promouvoir la cité
- Agir auprès de la municipalité et des pouvoirs publics.
- Représenter et défendre les intérêts des adhérents.

Une stratégie ciblée, équilibrée, motivée par les priorités locales doit donc être élaborée et se traduire par :

- Une bonne connaissance de la situation locale.
- Un programme annuel d'actions.
- Un calendrier précis.
- Un budget.
- Une organisation en commissions spécialisées.
- Des partenariats actifs.

Aujourd'hui l'avenir commercial d'une ville, d'un bourg, d'un village passe par une approche fédératrice réunissant les commerçants, la municipalité, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, les habitants et tous les autres acteurs locaux.

La CCI du Jura a un programme d'appui aux unions commerciales concernant la redynamisation commerciale des territoires, la professionnalisation des unions commerciales et de leurs adhérents ...

Ainsi la CCI du Jura a développé, pour ses associations de commerçants, des outils (charte de qualité, démarche de progrès, cartes de fidélité collectives, ...) et des actions (journées rencontres sur la fiscalité de l'association et la responsabilité des dirigeants).

Mais il reste encore à faire dans de nombreux domaines : supports spécifiques (journal d'informations, observatoire, supports de communication, ...), formation spécifique pour les responsables d'unions commerciales...